



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le mardi 07 juillet 2020, à 11h00, les membres de l'association des comités d'entreprise du pays grassois se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Paul ROSIER, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Pascal ODDO, secrétaire de l'association.

Mme Clara RUSSO et Mr Philippe DELORME ont été désignées comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport d'activité ;
- Rapport financier ;
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration ;
- Orientations à venir.

Première délibération

Le Président a précisé que l'ensemble des documents sont disponibles auprès de M. Pascal ODDO, secrétaire de l'association. Il a été fait lecture du rapport d'activité.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix le Rapport d'activités, conformément à l'ordre du jour :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix ;

Deuxième délibération

Le Président a précisé que l'ensemble des documents sont disponibles auprès de Mme Clara RUSSO, trésorière de l'association. Il a été fait lecture du rapport financier.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix le Rapport financier, conformément à l'ordre du jour :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix ;

Troisième délibération

Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration :

L'Assemblée renouvèle :

Mme Clara RUSSO qui représente le CSE MANE ;
Mme Véronique LEROY qui représente le CSE OREDUI ;
Mme Sandrine GIAMMARIOLI qui représente le CSE BIOESTEREL ;
Mr Pascal ODDO qui représente le CSE ROBERTET ;
Mr Philippe DELORME qui représente le CSE BALITRAND ;
Mr Mohamed BECHIR EL AOUNI qui représente le CSE ELAIAPHARM ;
Mr Hervé MENARD qui représente le COS de la MAIRIE DE GRASSE
Mr Rémi DU CREST qui représente le CSE ARGEVILLE.

L'Assemblée nomme :

Mme Charlène GAUTHIER qui représente le CSE PCW ;
Mme Isabelle COLLOMP qui représente le CSE BLH.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération

Orientations à venir :

Il a été fait une présentation des orientations et évènements à venir.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les Orientations à venir, conformément à l'ordre du jour :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de séance
Mr Paul Rosier



Le Secrétaire de séance
Mr Pascal Oddo

